



COMMUNE  
DE

**Saint-Christophe-du-Ligneron**

85670

## COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire,  
**Lundi 7 Juin 2021 à 20 h 30.**

**Étaient présents** : Mmes et MM. Jean-Claude BIRON Président de séance, Émilie BOCQUIER, Cyril CONTESSE, Carine MIGNÉ, Jacques RIGALLEAU, Claudine CHARRIER, Patrick CHANSON, Guillaume BOSSARD, Élisabeth GIRAUDEAU, Stéphanie LABOUR, Auguste GUILLET, Florent JOURDAN, Natacha NAULEAU, Olivier QUAIREAU et Nathalie POTÉREAU.

**Absents et excusés** : Mmes et M. Thierry RICARDEAU (pouvoir à Jean-Claude BIRON), Daniel PROUX (pouvoir à Claudine CHARRIER), Brigitte CHAUSSIVERT (pouvoir à Patrick CHANSON), Florent DELCLOS, Erwan MAILLOT (pouvoir à Élisabeth GIRAUDEAU), Lorelei LE BARILLEC-BRIEN, Sébastien SEGRET et Annabelle MERLET.

**Secrétaire de séance** : M. Auguste GUILLET.

Le compte-rendu de la réunion du 10 Mai 2021 est approuvé.

### ↳ Ajout à l'ordre du jour

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, l'ajout des points suivants** :

- Numérotation de rue - Rue de la Rochelle
- Restauration scolaire - Modification Règlement intérieur
- ENEDIS - Convention de servitudes et Convention de mise à disposition « La Cailletière »

### ↳ CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ

#### ➤ Rapport annuel sur la Gestion des Déchets 2020 (joint à la convocation)

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques RIGALLEAU, Adjoint en charge du dossier, le Conseil Municipal **approuve, à l'unanimité, le rapport annuel sur la gestion des déchets 2020** présenté par la Communauté de Communes Challans Gois Communauté.

#### ➤ Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du SPANC 2020 (joint à la convocation)

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Claude BIRON, Adjoint en charge du dossier, le Conseil Municipal **approuve, à l'unanimité, le rapport annuel sur le prix et la qualité du SPANC 2020** présenté par la Communauté de Communes Challans Gois Communauté.

### ↳ ÉCONOMIE ET FINANCES

#### ➤ Provision pour créances douteuses

La constitution de provisions comptables pour créances douteuses est une obligation selon les modalités précisées dans l'article R 2321-2 du Code des Collectivités Locales : *lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis malgré les diligences faites*

*par le comptable public, une provision est constituée à hauteur du risque d'irrecouvrabilité estimé par la commune à partir des éléments d'information communiqués par le comptable public.*

Compte tenu des créances contentieuses en instance, de l'ancienneté de certains dossiers ou de la difficulté de recouvrement associée et vu la demande de Madame Brigitte DEVAUX, Trésorière de Challans, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, d'inscrire une provision au compte 6817 d'un montant de 2 826,37 €.**

➤ **EHPAD St Christophe - Participation aux travaux de réhabilitation**

Dans le cadre de la **réhabilitation de l'EHPAD St Christophe** d'un montant total de travaux de 6 941 974 € HT, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de verser une participation à l'EHPAD pour ces travaux à hauteur de 8 % de la subvention départementale (231 840,00 €) soit un montant de 18 547,20 €.**

---

↳ **URBANISME, ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT**

➤ **Numérotation de rue - Rue de la Rochelle**

Suite à une division de parcelle, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de créer un numéro de rue, comme suit : 2 bis Rue de la Rochelle.**

➤ **Assainissement - Rapport annuel du délégataire STGS 2020 (joint à la convocation)**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Claude BIRON, Adjoint en charge du dossier, le Conseil Municipal **approuve, à l'unanimité, le rapport annuel du Service Public d'Assainissement du délégataire 2020 présenté par la Société STGS du Poiré sur Vie.**

➤ **Services Techniques - Acquisition barrières de sécurité**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Claude BIRON, Adjoint en charge du dossier, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, l'acquisition de 100 barrières de sécurité au prix de 30 € TTC l'unité à Monsieur Patrick FRANCHETEAU.**

➤ **ENEDIS - Convention de servitudes et Convention de mise à disposition « La Cailletière »**

Après avoir étudié ces **deux conventions**, une de **servitudes** et l'autre de **mise à disposition pour la parcelle cadastrée section ZH n° 130 au lieu-dit « La Cailletière »**, reçues d'Atlantique Ingénierie Réseaux de Surgères (17) pour le compte d'ENEDIS et après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques RIGALLEAU, Adjoint en charge du dossier, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de reporter ce dossier à une prochaine réunion du Conseil Municipal.**

---

↳ **BÂTIMENTS COMMUNAUX ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

➤ **Convention pour l'installation d'un local technique pour la fibre (shelter)**

Suite à l'installation d'un **local technique (shelter)** pour la fibre sur l'espace vert du terrain d'honneur de football par la Société ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING de Paris, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de passer une convention d'occupation du domaine public communal non routier au profit de la Société AZALÉE de Val de Reuil (27) qui définit les modalités d'implantation, d'exploitation et d'entretien des équipements de communications électroniques.**

➤ **Local Agence Postale - Convention d'Occupation du Domaine Public avec La Poste**

Après demande de La Poste concernant un lieu possible pour y accueillir les facteurs pour leurs restaurations, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de passer une convention d'occupation du domaine public avec La Poste des Sables d'Olonne concernant la mise à disposition d'un local de 15,9 m<sup>2</sup> dans le bâtiment Agence Postale, Bibliothèque et Policier municipal, pour une durée de 3 ans, pour une redevance annuelle de 1 800,00 €, à compter du 8 Juin 2021.**

## ↳ ENFANCE, JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

### ↳ Restauration scolaire

Par **délibération n° 21-11-2020** en date du 7 Décembre 2020, le Conseil Municipal a approuvé le règlement intérieur de la restauration scolaire qui précise le tarif du 1<sup>er</sup> Janvier au 6 Juillet 2021. Après avoir entendu l'exposé de Madame Émilie BOCQUIER, Adjointe en charge du dossier, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de modifier ledit règlement pour y ajouter un tarif d'1 € dans le cas où la restauration scolaire serait fermée pour des raisons sanitaires et exceptionnelles mais où nous aurions quand même les charges du personnel d'accompagnement, à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2021.**

---

## ↳ PERSONNEL COMMUNAL

### ↳ Modification du Tableau des effectifs

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Claude BIRON, Adjoint en charge du dossier, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de créer un poste d'Adjoint Technique à temps complet et de supprimer le poste d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2021.**

### ↳ Mise en place de l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS)

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de prendre acte des dispositions relatives au versement de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires et d'attribuer aux agents pouvant y prétendre, le versement des IHTS de manière exceptionnelle et à défaut de possibilité de récupération au titre des heures supplémentaires effectuées.**

---

## ↳ DIVERS

### ↳ Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnemental présentée par TRIVALIS en vue de construire une unité de production de combustible solide de récupération (CSR) sur le site des Landes Franches

Monsieur Jean-Claude BIRON nous informe de **cette enquête publique** qui se déroulera du 14 Juin au 16 Juillet 2021 inclus. Monsieur Laurent BEAUCHESNE, nommé Commissaire Enquêteur, tiendra des permanences en Mairie, comme suit :

- Lundi 14 Juin 2021 de 9h00 à 12h00,
- Jeudi 24 Juin 2021 de 13h30 à 17h30,
- Jeudi 1<sup>er</sup> Juillet 2021 de 10h00 à 12h30,
- Vendredi 16 Juillet 2021 de 13h30 à 17h30.

### ↳ Premier bilan des actions de l'Ado'Space

Madame Émilie BOCQUIER nous fait part du premier bilan, comme suit :

- Samedi 1<sup>er</sup> Mai - Vente du Muguets : 201,40 €,
- Samedi 22 Mai - Vente de gâteaux : 148,60 €,
- Vendredi 28 Mai - Vente de pizzas : 266,31 €,
- Vente de viennoiseries : Dimanche 13 Juin 2021.

À ce jour, le montant récupéré par ces actions d'autofinancement se porte à 616,31 € soit une réduction de 51,36 € par enfant (12 participants).

### ↳ Présentation du Diagnostic d'assainissement d'eaux pluviales

Monsieur Jean-Claude BIRON présente à l'Assemblée les plans et le compte rendu chiffré du diagnostic d'assainissement d'eaux pluviales réalisé par SICAA Étude. Celui-ci fait apparaître les problèmes liés à la gestion des eaux pluviales de la commune ainsi que des propositions pour y palier afin de permettre le bon fonctionnement de ce service.

➤ **Inauguration du 10 Juillet - Fête de Saint Tophe**

Madame Carine MIGNÉ nous fait part de l'organisation de cette fête, avec trois temps forts :

- Inauguration officielle à 11 heures du nouveau cœur de bourg,
- Marché de produits locaux,
- En lien avec le Comité des Fêtes, feux d'artifice au Parc des Abras,

Diverses animations seront proposées : jeux, musique, stand boissons en lien avec les associations.

---

↳ **DÉCISIONS DU MAIRE**

Vu les délibérations en date du 25 Mai 2020 et du 6 Juillet 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire.

☞ N° 204DCM-2021-3 du 25 Mai 2021 : décide de signer la convention avec l'Association l'Arche de Noé de Challans (85) concernant la **récupération des animaux abandonnés ou errants en divagation sur la commune** pour une prise en charge au sein de la fourrière, pour un montant de 1 787,00 € (0,70 € par habitant) par an.

☞ N° 204DCM-2021-4 du 25 Mai 2021 : décide de valider le classement du rapport d'analyse des offres, comme suit : 1<sup>er</sup> TRIADE, 2<sup>ème</sup> Archi Urba Déco et 3<sup>ème</sup> VALLÉE Architecture et d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au groupement représenté par le cabinet Triade SAS (DGA Architectes et Associés, ECB, ATES, ACE, BEGC et Groupe Gamba) pour un taux de rémunération de 10,50 % du montant des travaux s'élevant à 1 493 200 € HT, soit un forfait provisoire de rémunération de 156 786,00 € HT et un forfait définitif de rémunération de 20 158,20 € HT pour les missions STD, Etudes acoustiques et Diagnostic équipement cuisine.

---

↳ **QUESTIONS DIVERSES**

➤ **Bâche publicitaire**

Madame Émilie BOCQUIER nous fait part du report de ce projet.

➤ **Réunion publique du 8 Juin 2021**

Monsieur Jean-Claude BIRON rappelle la réunion publique prévue le 8 Juin 2021 concernant notre projet de Lotissement ÉcoQuartier « La Brosse » qui se déroule à 18 heures 30 à la salle polyvalente « Jacqueline Auriol ».

Séance levée à 22 h 38.

Pour extrait, Affiché le 14 Juin 2021  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint, Jean-Claude BIRON,



Prochaine réunion du Conseil Municipal le Lundi 5 Juillet 2021 à 20 h 30.